

# CENTRE DE LOISIRS

6 / 10  
ans

## Présentation générale



**MJC de Kerfeunteun**  
4 rue Teilhard de Chardin 29000 Quimper  
[www.mjckerfeunteun.org](http://www.mjckerfeunteun.org)  
02 98 95 46 25

# Qu'est ce que c'est ?

Le Centre de Loisirs de la MJC/MPT de Kerfeunteun est un accueil de loisir associatif soutenu par la Ville de Quimper et agréé Jeunesse et Sports.

## Pour qui ? Quand ? Où ?

Le Centre de Loisirs accueille tous les enfants de 6 à 10 ans à l'école Jacques Prévert de Quimper. Il est ouvert tous les mercredis en dehors des vacances scolaires et du lundi au vendredi durant les vacances de la Toussaint, de Février et de Pâques. Nous sommes également ouvert au mois de juillet.

## Journée type

7h30 - 9h00	Accueil échelonné
9h00 - 11h45	Activités
11h45 - 12h15	Animations informelles /départ des enfants non inscrits pour le repas.
12h15 - 13h30	Repas
13h30 - 14h00	Accueil des enfants non inscrits aux repas / temps calme.
14h00 - 16h30	Activités
16h30 - 17h00	Goûter
17h00 - 19h00	Animations informelles / départ.



## Qu'est ce qu'on y fait ?

Chaque demi-journée au Centre de Loisirs, les animateurs sont force de proposition en imaginant des activités variées (activités manuelles, sportives, créatives, ...) permettant à chaque enfant de s'épanouir à son rythme. Il est important que chaque enfant puissent évoluer à son rythmes, ainsi deux programmes d'activités sont proposés, un pour les 6/8 ans et un autre pour les 9/10 ans.

Nous souhaitons aussi que notre Centre de Loisirs soit ouvert sur l'extérieur. Ainsi nous organisons régulièrement des sorties culturelles, sportives ou pédagogiques afin de permettre aux enfants de s'ouvrir sur le monde qui les entoure.

Bien sûr les animateurs sont force de propositions, cependant nous souhaitons véritablement que les enfants soient acteurs dans la vie du Centre de Loisirs. Ainsi leur avis est pris en compte lors de temps de concertation (repas, goûter, conseil des enfants) afin qu'ils puissent faire part de leurs envies pour le programme ou qu'ils réfléchissent ensemble à l'organisation du Centre de Loisirs. Cela passe évidemment par une participation aux tâches liées à la vie en collectivité.

Le Centre de Loisirs de la MJC/MPT de Kerfeunteun propose aussi des mini-séjours l'été. Pour grandir, quoi de mieux qu'un premier départ avec les copains en dehors du cercle familial ?

## L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée d'un directeur et quatre animateurs. Ces personnes ont des diplômes d'animateurs professionnels (DUT, DEJEPS, BPJEPS) ou le BAFA. Ces qualifications assurent un encadrement de qualité aussi bien sûr le plan pédagogique qu'au niveau de la sécurité.



# Conditions d'inscriptions

Pour s'inscrire il faut être adhérent à la MJC/MPT de Kerfeunteun (4€ pour les mineurs, 13€ adhésion famille).



Les tarifs de l'accueil de loisirs s'appliquent selon le Quotient Familial qui est calculé en fonction des revenus des parents.

Lors de votre inscription, si vous êtes allocataire CAF, imprimez votre Quotient Familial si vous en avez la possibilité, sinon merci de vous munir de votre numéro d'allocataire et de votre dernier avis d'imposition ou de non imposition. Pour les

bénéficiaires de Bons Vacances CAF, veuillez apporter les bons vacances «ALSH».

Afin d'avoir tous les éléments (sanitaires, renseignements) concernant l'enfant, il vous faudra remplir un dossier d'inscription qui est à retirer à l'accueil de la MJC/MPT de Kerfeunteun.

Les inscriptions se font à l'accueil de la MJC/MPT de Kerfeunteun ou par téléphone. Nous ne prenons pas d'inscriptions par mail.

LES TARIFS	1/2 Journée	Journée	Repas *
<i>QF0 de 0 à 419 €</i>	2 €	4 €	3,50 €
<i>QF1 de 420 à 555 €</i>	3 €	6 €	3,50 €
<i>QF2 de 556 à 711 €</i>	3,50 €	7 €	3,50 €
<i>QF3 de 712 à 947 €</i>	4 €	8 €	3,50 €
<i>QF4 de 948 à 1099 €</i>	4,50 €	9 €	3,50 €
<i>QF5 de 1100 à 1299 €</i>	5,50 €	11 €	3,50 €
<i>QF6 de 1300 à 1599 €</i>	7 €	14 €	3,50 €
<i>QF7 + de 1600 €</i>	10 €	20 €	3,50 €

**IMPORTANT** : Les inscriptions comprenant des repas doivent être effectuées avant le vendredi midi précédant le mercredi souhaité. Pendant les vacances les inscriptions qui comprennent des repas ( 3,50 € ) doivent être faites une semaine à l'avance.